

j'ai vérifié qu'il croît là dans un sol extrêmement riche en carbonate de chaux.

En somme, ces quelques observations me semblent venir à l'appui de l'opinion soutenue par M. Alphonse de Candolle. Il me paraît difficile d'admettre, avec M. Contejean, qu'il existe un grand nombre de plantes calcicoles et de plantes calcifuges pouvant servir à caractériser deux flores distinctes dans toutes les régions. Ces listes, si on les établit dans une région déterminée, perdent toute leur valeur lorsqu'on veut s'en servir dans une autre contrée. La nature chimique du sol influe certainement sur la distribution de certaines espèces, mais d'une manière relative et non pas d'une manière absolue.

M. Duchartre fait remarquer que, dans les jardins botaniques, toutes les plantes croissent à peu près indifféremment dans le même sol; il ne croit pas non plus qu'en présence des assertions contradictoires des auteurs sur ce sujet, on puisse formuler des conclusions décisives.

M. Prillieux rappelle l'opinion de Gasparin, qui était d'avis que l'influence d'un terrain sur la végétation était principalement subordonnée à ses conditions physiques.

M. Malinvaud présente à la Société, de la part de M. Ayasse, un échantillon de l'espèce décrite dans la note suivante, dont il donne lecture.

SUR UN SAULE NOUVEAU DÉCOUVERT AUX ENVIRONS DE GENÈVE.

par M. Ét. AYASSE.

SALIX RAPINI (1), *S. purpurea* × *daphnoides* secundum Rapin.

Monadelphia, amentis sessilibus cylindricis, basi nudis; antheris citrinis defloratis subfuscis; foliis obovato-lanceolatis, subserrulatis supra glabris nitentibus, dorso reticulato-venosis, junioribus griseo-pubescentibus, adultis glabris, subpetiolatis, apice incurvatis; stipulis lineari-lanceolatis. Ramulis virgatis, junioribus omnino glabris griseo-viridibus vel fusco-rubris, gemmis glabris.

Ce Saule, selon M. Rapin, pourrait être un hybride des *Salix daphnoides* et *purpurea*; il lui a paru différent de tous ceux qu'il a rencontrés près de Genève. Il ressemble plus au *S. Pontederana* qu'à aucun autre; mais dans ce dernier les filets des étamines sont moins longuement

(1) Je dédie cette plante à mon ami Daniel Rapin, botaniste genevois, auteur du *Guide du botaniste dans le canton de Vaud*, et mon initiateur dans le genre *Salix*.

soudés entre eux, les chatons sont sessiles et entourés à la base de petites feuilles bractéiformes, les stipules sont semi-ovales ou semi-cordiformes, les rameaux sont plus ou moins tomenteux et les bourgeons finement tomenteux.

Les *Salix Caprea* et *purpurea* croissant au voisinage du *S. Rapini*, je m'étais demandé, dans le premier moment, si ce dernier n'était pas un produit hybride des deux premiers; mais je me suis peu arrêté à cette supposition, car le *S. Caprea* a les rameaux tomenteux, les chatons sessiles entourés à leur base de petites feuilles bractéiformes, les stipules réniformes ou en cœur.

Le *Salix Pontederana* Vill. *Dauph.* III, p. 776, est peut-être le même que notre plante, mais n'en ayant pas vu d'exemplaire authentique, je ne puis me prononcer sur cette identité.

M. Malinvaud fait remarquer que M. Ayasse n'a envoyé que des chatons mâles, et qu'il serait nécessaire d'avoir les deux sexes sous les yeux pour se prononcer sur la valeur et les affinités de la nouvelle espèce. Il n'est pas douteux, dit-il, que beaucoup de formes restent à décrire dans les Saules, malgré les travaux nombreux dont ils ont été l'objet; mais il est aujourd'hui bien démontré que la fréquence des hybridations, dans ce genre comme dans beaucoup d'autres, rend compte en grande partie des difficultés considérables que présente son étude au point de vue descriptif, et lorsqu'on se trouve en présence d'une variété à laquelle ne s'adapte aucune description connue, toutes les probabilités sont en faveur d'un nouveau fait d'hybridité. Malheureusement, s'il est relativement aisé d'arriver à cette conclusion, il l'est beaucoup moins de connaître avec certitude les parents du produit hybride, et lorsque les présomptions à cet égard paraissent bien établies, la détermination exacte du rôle joué par chacun des parents est un problème presque toujours insoluble. Aussi M. Malinvaud pense qu'au lieu d'appliquer dans ces cas douteux la nomenclature binaire de Schiede, dont l'emploi suppose qu'on est fixé sur les points en litige, il est préférable de se servir, au moins provisoirement, d'un nom simple, comme l'a fait M. Ayasse, sauf, lorsqu'on l'introduit dans un catalogue méthodique ou dans un ouvrage descriptif, à le distinguer des véritables noms spécifiques par l'absence de numéro d'ordre et par le signe d'hybridité précédant le nom de genre (1).

(1) Voyez *Lois de la nomenclature botanique*, art. 37, in *Actes du Congrès internat. de botanique tenu à Paris en août 1867*, p. 218.



Ayasse, Antoine Étienne. 1879. "Sur Un Saule Nouveau Découvert Aux Environs De Genève." *Bulletin de la Société botanique de France* 26, 341–342.
<https://doi.org/10.1080/00378941.1879.10825800>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8649>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1879.10825800>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159678>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.